

- Menu
- Search
- Language

- [English](#)
- [Français](#)



[In this section](#)

Chargé Principal des Opérations de Gestion Financière

- Titre du poste: **Chargé Principal des Opérations de Gestion Financière**
 - Grade: **LP4**
 - Poste N°: **50067834**
 - Référence: **ADB/ 19/045**
 - Date de publication: **12/04/2019**
 - Date de clôture: **11/05/2019**
 - Pays: **Sénégal**
-

Objectifs

LA BANQUE :

Créée en 1964, la Banque africaine de développement est la première institution panafricaine de développement, qui œuvre pour la croissance économique et le progrès social en Afrique. Elle compte 80 États membres, dont 54 pays africains (pays membres régionaux). Le programme de développement de la Banque vise à fournir l'appui financier et technique aux projets porteurs de transformation qui permettront de réduire sensiblement la pauvreté, grâce à une croissance économique inclusive et durable. Pour mieux se concentrer sur les objectifs de la Stratégie décennale (2013-2022) et réaliser un plus grand impact sur le développement, cinq grands domaines dans lesquels les interventions devront s'intensifier pour accélérer l'obtention de résultats en Afrique ont été définis, à savoir : l'énergie, l'agro-industrie, l'industrialisation, l'intégration et l'amélioration de la qualité de vie des populations africaines.

LE COMPLEXE :

La Vice-présidence principale (SNVP) est chargée d'apporter son appui au Président dans la gestion quotidienne du Groupe de la Banque, en vue d'atteindre l'objectif stratégique de l'institution et de promouvoir une culture de la performance permettant d'harmoniser tous les processus et systèmes pour produire des résultats à fort impact. La SNVP assure un leadership efficace et une coordination exceptionnelle permettant de garantir la mise en œuvre et le suivi des principales décisions institutionnelles, ainsi que l'identification des mesures et des actions correctives nécessaires. La SNVP dirige les discussions de la haute direction, les processus décisionnels et la mise en œuvre des décisions clés du Conseil et de la Direction.

LE DÉPARTEMENT RECRUTEUR :

La SNVP supervise le Département de la gestion fiduciaire et de l'inspection (SNFI), qui fait office de dépositaire de la passation de marchés (y compris les passations de marchés relatives aux partenariats public-privé) et de la fonction de gestion financière. Elle assume les

responsabilités suivantes : i) élaborer et interpréter les politiques, les stratégies et les notes et manuels d'orientation y afférents ; ii) préparer les rapports annuels post-examens portant sur la gestion financière et les opérations de passation de marchés de la Banque à l'intention du Conseil ; iii) élaborer des stratégies de formation pour les clients internes et externes ; iv) dialoguer avec les partenaires externes et internationaux en vue de l'établissement des partenariats et de la promotion de l'harmonisation ; v) assurer les fonctions de secrétariat pour le Comité de revue de la passation des marchés (PRC) et iv) inspecter et établir des rapports sur la performance des activités de passation de marchés et de gestion financière des centres régionaux.

Le Chargé principal des opérations de gestion financière au niveau local veillera à ce que la gestion financière des projets financés par la Banque respecte les politiques de la Banque en la matière. Il accomplit cette fonction en prodiguant des conseils sur les dispositifs de gestion financière et en examinant les décisions de gestion financière dans le cadre du cycle des opérations de projet/programme, et ce, de l'identification aux phases d'achèvement. Le titulaire contribue également à l'élaboration des documents de stratégie pays de la Banque et au renforcement des capacités des emprunteurs en matière de gestion des finances publiques, notamment en formant le personnel de l'emprunteur, en donnant des avis sur les questions de gestion financière liées aux projets et en évaluant et renforçant les systèmes de gestion des finances publiques de l'emprunteur.

Au plan administratif, le Chargé principal des opérations de gestion financière au niveau local rend compte au Directeur pays du Sénégal (COSN) et sur le plan fonctionnel, il relève du Chef de division — Gestion financière pour les régions Centre, Nord et Ouest (SNFI.2).

Fonctions et responsabilités

Sous l'autorité et l'orientation du Chef de division, Gestion financière pour les régions Centre, Nord et Ouest, et sous la supervision technique directe du Coordonnateur régional de la gestion financière, le Chargé principal des opérations de gestion financière au niveau local, assumera les responsabilités suivantes :

1. Évaluer, au cours des missions entrant dans le cadre du cycle de préparation et d'évaluation des projets ou programmes, le caractère approprié des systèmes de gestion financière des projets des emprunteurs et leur capacité à gérer et à suivre les projets financés par la Banque ; cette fonction englobe la budgétisation, le contrôle interne, la gestion de la trésorerie, la comptabilité, la production de rapports financiers et l'audit externe ;
2. Prendre part aux négociations et veiller à ce que les questions de gestion financière soient prises en compte dans les accords de financement et les autres documents connexes ;
3. Participer aux missions de lancement de projets/programmes pour aider l'équipe du projet/programme à renforcer les capacités des organismes d'exécution dans le domaine de la gestion financière ;
4. Effectuer le travail de supervision pour s'assurer que les systèmes de gestion financière des projets fonctionnent correctement, y compris l'examen périodique des rapports sur la performance financière des projets ;
5. Examiner les états financiers audités qui ont été reçus, contrôler le respect par l'emprunteur des clauses financières, notamment la conformité en matière d'audit ; assurer une communication adéquate avec l'emprunteur et les organismes d'exécution de projets sur les audits et apporter les conseils appropriés ;
6. Fournir des conseils et un appui aux emprunteurs et aux équipes de projet de la Banque concernant les problèmes affectant la gestion financière et les décaissements pour un renforcement des capacités dans les projets, de concert avec les institutions de reddition de comptes dans le secteur public ;
7. Évaluer la sélection et le recrutement des auditeurs indépendants externes, en veillant à ce qu'ils soient qualifiés et donc indépendants et compétents pour accomplir leur

- mission ;
8. Donner des orientations sur la gestion financière en vue de l'élaboration de programmes d'assistance technique et en évaluer et suivre la mise en œuvre ;
 9. Jouer un rôle actif dans le diagnostic de la gestion des finances publiques et les plans d'action des réformes ;
 10. Jouer un rôle actif dans les revues de la performance du portefeuille pays (RPPP)/documents de stratégie pays (DSP) du point de vue de la gestion financière et rédiger les sections pertinentes (GF) des rapports sur les RPPP/DSP ;
 11. Renforcer les capacités en matière de gestion financière dans les pays membres régionaux et les départements sectoriels de la Banque ;
 12. Jouer un rôle de premier plan dans les groupes de travail au sein des départements ou dans l'institution sur l'élaboration et la mise en œuvre des changements aux politiques et pratiques de gestion financière, de sauvegardes fiduciaires et en matière d'efficacité et d'efficacité des processus institutionnels ;
 13. Prendre part aux réunions de coordination des bailleurs de fonds et aux plateformes nationales de dialogue entre le pays et les bailleurs de fonds sur la base de la stratégie globale de la Banque visant à renforcer l'efficacité de l'aide ;
 14. Effectuer, au besoin, toute autre tâche demandée par le Chef de la division — Gestion financière pour les régions Centre, Nord et Ouest (SNFI.2)

Critères de sélection

Notamment compétences, connaissances et expérience souhaitables

1. Être titulaire d'un Master en comptabilité, finances, en administration des affaires, en sciences économiques ou dans une discipline connexe et une certification professionnelle en comptabilité (CPA, CA, ACCA, Expert-Comptable) ;
2. Justifier d'au moins six (6) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans des institutions financières internationales, assorties d'une expertise spécifique dans la conception et l'appui aux opérations de gestion financière ;
3. Avoir une expérience dans l'appui aux opérations de gestion financière du secteur privé constituerait un avantage supplémentaire ;
4. Avoir une bonne compréhension des questions transversales autres que la gestion financière (par exemple, la passation de marchés, la gouvernance, les pratiques des bailleurs de fonds) aux niveaux sectoriel/national ;
5. Avoir des connaissances spécialisées des normes internationales d'information financière (IFRS), des normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), des normes internationales d'audit (ISA) et des normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI) ;
6. Avoir la capacité de mettre en œuvre des initiatives nationales ou sectorielles d'analyse et de renforcement des capacités en matière de gestion financière ;
7. Avoir de solides compétences en matière de planification, d'organisation et de gestion du temps ;
8. Posséder d'excellentes compétences analytiques ;
9. Faire preuve de flexibilité, d'ouverture d'esprit et d'intégrité ; avoir une orientation client et être axé sur les résultats en vue de réaliser les objectifs de la Banque et des emprunteurs ;
10. Être apte à travailler au sein d'une équipe, à entretenir des relations de collaboration efficaces avec les spécialistes du secteur, les autorités nationales et les bailleurs de fonds, tout en gérant discrètement des questions sensibles dans un environnement multiculturel ;
11. Être capable de communiquer efficacement (à l'écrit et à l'oral) en français avec une bonne connaissance pratique de l'anglais ;
12. Maîtriser l'utilisation des applications courantes de MS Office (Word, Excel, PowerPoint), de préférence avec une bonne connaissance et expérience des opérations SAP.

Le présent poste n'est pas assorti de CONDITIONS de recrutement INTERNATIONAL (LE TITULAIRE du poste SERA CONSIDÉRÉ COMME membre du PERSONNEL LOCAL ET ne bÉNÉficiera donc pas du statut de fonctionnaire INTERNATIONAL).

Seuls les ressortissants de SÉNÉGAL Ou DES PAYS MEMBRES DE LA BANQUE ayant déjà le droit de séjourner et de travailler AU SÉNÉGAL seront pris en compte pour ce poste. La Banque ne parraine pas ni n'appuie les demandes de permis de travail et de relocalisation pour le poste en question.

Si vous rencontrez des difficultés techniques lors de l'enregistrement de votre candidature, veuillez envoyer un courriel avec une description précise du problème et/ou une capture d'écran indiquant le problème à : [HR DirectHRDirect@AFDB.ORG](mailto:HRDirect@AFDB.ORG)

Postuler en ligne

Postuler

Pour postuler à ce poste, vous devez être ressortissants d'un des [pays membres](#) de la BAD.

Seul(e)s les candidat(e)s qui auront satisfait à toutes les exigences du poste et qui auront été retenu(e)s pour les entretiens seront contacté(e)s. Seuls les dossiers de candidature enregistrés en ligne avec un curriculum vitae (CV) complet et copies des diplômes requis joints seront examinés. Le Président de la BAD se réserve le droit de nommer un candidat à un grade inférieur à celui du poste annoncé. La Banque africaine de développement est un employeur garantissant l'égalité des chances et les candidatures féminines sont vivement encouragées.www.afdb.org

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) ne perçoit aucun frais ou contribution de quelque nature que ce soit des candidats tout au long de son processus de recrutement (dépôt ou traitement de la candidature, entretien d'embauche, etc.). En outre, le Groupe de la Banque ne demande aucune information relative aux comptes bancaires des candidats. Le Groupe de la Banque africaine de développement décline toute responsabilité de publications frauduleuses d'offres d'emploi en son nom ou, de manière générale, d'utilisation frauduleuse de son nom de quelque manière que ce soit.

© 2019 Groupe de la Banque africaine de développement

A

- [Afrique du Sud](#)
- [Algérie](#)
- [Angola](#)

B

- [Bénin](#)
- [Botswana](#)
- [Burkina Faso](#)
- [Burundi](#)

C

- [Cameroun](#)

- Cap Vert
- Centrafrique
- Comores
- Congo
- Côte d'Ivoire

D

- Djibouti

E

- Égypte
- Érythrée
- eSwatini
- Éthiopie

G

- Gabon
- Gambie
- Ghana
- Guinée
- Guinée-Bissau

I

- Île Maurice

K

- Kenya

L

- Lesotho
- Libéria
- Libye

M

- Madagascar
- Malawi
- Mali
- Mauritanie
- Maroc
- Mozambique

N

- Namibie

- [Niger](#)
- [Nigéria](#)

O

- [Ouganda](#)

R

- [République de Guinée Equatoriale](#)
- [République Démocratique du Congo](#)
- [Rwanda](#)

S

- [São Tomé et Príncipe](#)
- [Sénégal](#)
- [Seychelles](#)
- [Sierra Leone](#)
- [Somalie](#)
- [Soudan](#)
- [Sud-Soudan](#)

T

- [Tanzanie](#)
- [Tchad](#)
- [Togo](#)
- [Tunisie](#)

Z

- [Zambie](#)
- [Zimbabwe](#)

You are currently offline. Some pages or content may fail to load.